

Introduction en provenance de la mer – renforcement des capacités et besoins spéciaux des États en développement

À l'adresse du Secrétariat

- 16.52 Le Secrétariat élabore des outils et matériels à l'appui du renforcement des capacités (p. ex. un module dans le cadre du Collège virtuel CITES), que les Parties pourraient utiliser pour faciliter la mise en œuvre de la Convention s'agissant de spécimens d'espèces pris dans l'environnement marin n'étant pas sous la juridiction d'un État.